# L'IMMIGRATION ET LES FAMILLES : INTRODUCTION

**MADINE VANDERPLAAT**
Madine VanderPlaat est professeure agrégée à l'Université Saint Mary's, de même que présidente du Département de sociologie et de criminologie. Elle occupe également le poste de codirectrice du Centre d'excellence Metropolis de l'Atlantique. Elle a mené d'importantes recherches sur des questions liées aux droits de la personne, à l'autonomisation et à l'inclusion.

Ce numéro de *Canadian Issues / Thèmes canadiens* jette un regard fascinant sur la complexité des débats actuels concernant l'immigration dans la catégorie du regroupement familial et la réunion des familles. Certains articles portent précisément sur des questions liées à la politique en matière d'immigration dans la catégorie du regroupement familial, alors que d'autres adoptent une perspective plus globale et se penchent sur l'importance du rôle de la famille dans le cadre de l'expérience de l'immigration. En lisant les articles, il apparaît de plus en plus évident que les décideurs se heurtent à des discours contradictoires du public sur les considérations économiques, sociales et culturelles, la compassion et l'humanitarisme, et les obligations légales internationales. Il apparaît également évident que si les auteurs emploient les mêmes mots, ils ne parlent pas nécessairement le même langage. Compte tenu de l'absence d'une définition opérationnelle commune des concepts tels la « réussite de l'intégration » ou le « bien-être socioéconomique » (encore moins de ce qui constitue le « meilleur intérêt » de la nation), il est parfois difficile d'entrevoir au premier coup d'œil les possibilités de discussion sérieuse, informative sur le plan politique et interdiscursive. De même, il est ardu de comparer les divers projets de recherche lorsque le concept de « famille d'immigrants » y est défini et mesuré de façon contradictoire. Il faut faire preuve de prudence lorsque l'on effectue des comparaisons temporelles sans avoir d'abord consulté l'article de DeShaw, qui fait état des modifications apportées à la politique en matière d'immigration et aux définitions au fil des ans. De plus, le débat soulevé par les divers discours est exacerbé par les tiraillements entre les arguments présentés à l'échelon macroéconomique et les histoires de force de caractère, d'adversité et de duplicité constatées à l'échelon microéconomique.

En même temps, aucun auteur ne laisse entendre que les familles ne font pas partie intégrante de l'immigration. Les décisions relatives au déménagement et au lieu d'établissement sont habituellement prises en famille (Lewis-Watts). Les résultats de l'établissement et de l'intégration sont étroitement liés au capital social, qui est à son tour étroitement lié aux familles (Jedwab, Potter et Bergeron). De plus, l'absence de la famille peut avoir d'importantes répercussions négatives sur le bien-être des individus (Dench, Pratt). Reconnaissant ces faits, la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés du Canada* (2001) mentionne explicitement la réunion des familles comme étant l'un de ses principaux objectifs (Thomson). Néanmoins, nous n'en savons que très peu sur la façon dont les familles collaborent en vue d'atteindre leurs objectifs économiques, sociaux et culturels.

Cette situation découle peut-être du fait que les sources de données existantes sur l'immigration mettent l'accent sur l'individu en tant qu'unité d'analyse, plutôt que sur la famille. Par conséquent, comme l'indique Kustec, les chercheurs ne sont pas en mesure d'évaluer la taille réelle des familles des immigrants. On ne connaît que la taille de l'unité familiale qui immigre, laquelle ne représente peut-être qu'une partie de la famille réelle, puisqu'il se peut que d'autres membres de la famille viennent rejoindre la famille qui se trouve au Canada, ultérieurement. Les chercheurs ne peuvent pas non plus examiner les résultats individuels dans le contexte des circonstances de la famille élargie et de la migration en chaîne (Bailie et Denis). Nous ne sommes pas plus susceptibles de déterminer si un travailleur qualifié qui a bien réussi est parvenu à parrainer un réseau complet de « fardeaux » (comme le laissent entendre ceux qui s'interrogent sur la valeur de l'immigration dans la catégorie du regroupement familial) que de savoir si, dans le contexte familial plus général, il existe un équilibre entre les relations de soutien et celles qui semblent être des relations de dépendance. Il nous faut des données permettant d'associer le répondant aux personnes parrainées. Nous pourrions ainsi évaluer les politiques et programmes d'immigration existants du point de vue plus réaliste des contributions globales des familles, plutôt que de la contribution des immigrants.

Dans la même veine, nous devons élargir les définitions opérationnelles et la base empirique de ce qui constitue la « contribution» et des types de contribution que l'on s'attend des nouveaux arrivants au Canada. Les définitions étroites de ce que l'on entend par

« contribution économique » sont non seulement trop restrictives, mais elles ne tiennent pas compte des contributions sociales des immigrants, ni de la raison d'être des politiques en matière de réunion des familles (Telegdi). Plusieurs auteurs, dont Sweetman, soutiennent que compte tenu de la nature même de l'immigration dans la catégorie du regroupement familial, il faut adopter une vision plus holistique concernant ses répercussions. Bien que les membres de la famille qui sont parrainés ne soient pas sélectionnés explicitement pour leur contribution éventuelle à l'économie, en l'absence d'autres indicateurs, l'aspect économique demeure un argument puissant contre la valeur de l'immigration dans la catégorie du regroupement familial (Collacott). De plus, les définitions fondées sur l'« intérêt national » peuvent minimiser l'importance de l'immigration dans la catégorie du regroupement familial et de la migration en chaîne pour le développement économique régional et la protection des communautés de langue officielle en situation minoritaire (Fournier et Lara).

Une autre préoccupation soulevée dans de nombreux articles a trait au degré de caractérisation des immigrants de la catégorie du regroupement familial, souvent considérés comme étant vulnérables, dépendants et représentant davantage un fardeau qu'un avantage pour la société canadienne. Ce discours découle en partie du problème susmentionné concernant le manque de données. Il découle également du fait que de nombreuses recherches portant sur la catégorie du regroupement familial sont surtout axées sur les populations vulnérables et dépendantes, notamment les femmes âgées (McLaren) et les épouses parrainées (Merali). Il est essentiel de poursuivre les recherches sur ces populations pour pouvoir favoriser une approche bien étayée visant la prestation des services et faire en sorte que les politiques canadiennes atténuent les vulnérabilités. Toutefois, dans le cadre du débat actuel, en attirant l'attention sur les vulnérabilités, il ne faut en aucun cas minimiser l'importance de démontrer la valeur et le succès, comme le font Boyd et Vatz Laaroussi.

Bien qu'importantes, les questions d'ordre conceptuel et méthodologique sont anodines en comparaison de certains des dilemmes moraux que pose l'immigration dans la catégorie du regroupement familial. Cela est particulièrement manifeste dans les articles axés sur les enfants, les réfugiés (Dench, Thomson) et les adoptions (Daniel, Dorow et Lepatsky). Les règlements ne permettant l'adoption que des « mineurs seuls au monde » sont-ils justifiés ? En conséquence, les enfants sont-ils forcés de vivre dans la pauvreté ou dans des conditions difficiles ? Les compromis que les pays sont prêts à faire pour concilier leurs propres intérêts nationaux avec les engagements internationaux en matière de droits de la personne et à l'égard des réfugiés posent des dilemmes moraux. La façon dont nous choisissons de définir la « famille » pose elle aussi des dilemmes, car elle peut entraîner des résultats radicalement différents tant à l'échelon macroéconomique que microéconomique (Triadafilopoulos).

Les articles publiés dans le présent numéro font clairement ressortir qu'il nous faut mener un plus grand nombre de recherches stratégiques pertinentes sur l'immigration et les familles, et mettre davantage l'accent sur la catégorie du regroupement familial. Voici quelques suggestions à cet effet. Tout d'abord, nous devons commencer à générer des données longitudinales qui nous permettront d'étudier le bien-être social, politique, culturel et économique de la famille immigrante, non pas seulement de l'immigrant même. Compte tenu du rôle essentiel que joue la famille dans l'inclusion de l'individu dans la société, de même que des préoccupations grandissantes concernant la réussite de l'intégration des immigrants de deuxième génération, ces données sont tout aussi importantes pour les politiques relatives à la réunion des familles que pour toute politique d'immigration. Deuxièmement, même si notre intérêt est purement économique, nous devons élaborer de meilleurs indicateurs afin de déterminer dans quelle mesure le travail non rémunéré contribue au bien-être général de l'unité familiale. Par exemple, les femmes parrainées peuvent retarder leur entrée sur le marché du travail ou même y renoncer afin d'assumer des responsabilités familiales pour lesquelles elles ne sont peut-être pas rémunérées, mais qui sont extrêmement importantes (comme le font de nombreuses épouses, mères et filles nées au Canada). En outre, nous devons examiner les expériences des hommes dans le contexte de l'unité familiale élargie. Les changements apportés aux rôles de genre, lesquels découlent souvent de l'immigration, peuvent avoir de graves conséquences assez peu connues. Troisièmement, nous devons accroître notre capacité d'intégrer les sources de données pancanadiennes existantes. Par exemple, il serait grandement bénéfique d'établir des liens plus solides entre l'*Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes* de Statistique Canada et la *New Canadian Children and Youth Survey*, qui a été élaborée par les Centres d'excellence de Metropolis. Il incombe clairement à ceux qui élaborent des stratégies en matière de collecte de données et de recherche de mettre au point des méthodes permettant de recueillir les résultats de la réalité étudiée. Pour l'instant, l'aspect familial de l'immigration est assombri, et parfois déformé, par les données et les recherches qui sont axées à outrance sur l'aspect individuel. Cette situation doit changer si nous voulons, en tant que décideurs, chercheurs et fournisseurs de services, mieux servir les intérêts des nouveaux arrivants et des Canadiens.